

important. Ils influencent donc de cette façon la politique commerciale canadienne.

● (1520)

Comment un ministre qui connaît bien ce dossier peut-il rester passif et laisser une puissance étrangère dicter à des entreprises au Canada la politique à adopter en matière d'exportation?

[Français]

Mme B. Tardif: Monsieur le Président, en réponse à l'honorable député de l'opposition qui vient de prendre la parole, j'aimerais souligner que le débat a duré depuis très longtemps, d'abord ici, à la Chambre des communes, en comité, et nous avons dû étudier 102 amendements en comité, et maintenant nous avons 99 amendements qui sont actuellement à l'étude. Plus de 80 heures ont déjà été passées sur ce projet de loi. Et si je fais la comparaison avec le projet de loi de l'AEIE qui a été étudié il y a déjà plusieurs années, nous avons passé plus de temps sur Investissement Canada que le gouvernement a pris dans cette Chambre pour étudier tout le document de l'AEIE.

J'aimerais rappeler à la Chambre que déjà nous avons passé suffisamment de temps et que les membres de l'opposition ont eu le temps nécessaire pour exprimer leur opinion.

[Traduction]

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'aurais quelques observations à faire au sujet de l'attitude arbitraire du ministre qui a décidé que le gouvernement imposerait la clôture pour les autres étapes du projet de loi C-15, la loi concernant Investissement Canada. Comme mon collègue vient de le dire, ce projet de loi est sans doute la mesure économique la plus importante qui sera présentée au cours de la présente session et même pendant tout le mandat du gouvernement. Voilà pourquoi je me permets de qualifier d'arbitraire et d'injustifiable le fait que le gouvernement ait décidé de liquider en un seul jour quelque 80 amendements que la Chambre n'a pas encore examinés.

M. Stevens: Ils l'ont été en comité.

M. Cassidy: Le ministre a parfaitement raison. Mais il sait bien que les débats des comités ne sont pas télévisés. Le public qui s'intéresse à la question et qui est au courant de la situation, n'a pu assister à l'étude au comité des modifications proposées par le Nouveau parti démocratique, le parti libéral et peut-être même le gouvernement. Bien sûr, ils peuvent les lire, mais il est essentiel que le gouvernement y consacre un temps raisonnable. Ces propositions sont importantes, surtout quand elles expriment des divergences de vues fondamentales quant aux objectifs que le gouvernement veut donner à Investissement Canada et quant aux améliorations que nous voulons apporter par ces amendements.

Les amendements dont nous sommes saisis aujourd'hui veulent libérer le nouvel organisme de l'emprise complète et entière du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens). Voilà qui est fondamental. En principe, la mission d'Investissement Canada consistera à encourager les investissements au Canada par des Canadiens et par des non-Canadiens,

Investissement Canada—Loi

et à veiller à ce que les conditions imposées aux non-Canadiens et les engagements qu'ils prennent, soient respectés. En pratique, si l'agence est soumise aux désirs du ministre, il n'est pas certain que ces dispositions seront respectées.

Je sais que le Parlement est un lieu de discussion; c'est l'endroit où l'on peut débattre de ces questions. En dernier ressort, la loi est votée et le gouvernement a la tâche de l'appliquer. Cependant, quand le débat porte sur l'investissement étranger, et quand on sait que l'investissement étranger contrôle près de 60 p. 100 du secteur de la fabrication au Canada et empêche en partie les Canadiens d'avoir accès à leur marché naturel, les États-Unis, ces questions méritent bien plus que quelques jours de débat interrompus par l'imposition de la clôture.

Si le gouvernement nous avait donné un jour d'étude par groupe d'amendements pour les six ou sept groupes qui restent encore à étudier, nous y aurions peut-être trouvé à redire, mais nos concitoyens n'auraient peut-être pas considéré qu'il exagérerait. Ensuite, nous aurions pu débattre chaque domaine visé par les amendements au Parlement même, à la Chambre des communes, et non pas seulement au comité. Mais le gouvernement en a décidé autrement.

Le ministre est-il en train de nous proposer 25 minutes d'étude par groupe d'amendements pour les groupes qui restent encore de sorte que nous puissions les passer tous pendant le dernier jour de débat qui suivra la motion de clôture? Croit-il sincèrement que nous pouvons raisonnablement débattre de groupes d'amendements dont certains comportent 10 amendements différents, même s'ils portent sur des domaines connexes? Croit-il que nous pouvons débattre tous ces amendements en 25 minutes, 10 pour l'opposition et 10 pour le gouvernement...

M. Stevens: Vous avez déjà eu 80 heures de débat.

M. Cassidy: Nous avons évidemment eu du temps pour les examiner au comité.

M. Stevens: Et ici aussi.

M. Cassidy: Je parle du droit d'étudier ces amendements ici même. Nous avons suivi un certain rythme dans notre étude, un rythme qui ne plaît pas au ministre. Il est donc impatient. Il a hâte de s'asseoir au Château Laurier pour parler à ses amis du monde des affaires.

J'aimerais commenter une question qu'on a soulevée tout à l'heure. Nous n'avons pas été sans remarquer que chaque fois que l'opposition demandait quelque chose de déplaisant pour le gouvernement, le ministre de l'Expansion industrielle régionale apparaissait à la Chambre pour nous annoncer qu'il allait mettre un terme au débat. Nous le constaterions encore davantage si nous avions tout un train de mesures à étudier. Je n'apprendrai rien à personne en disant que nous avons tué le temps parce que le gouvernement n'avait rien à nous présenter. Nous n'avons pas de projets de loi en retard qui nous pressent, que je sache. Il n'y a pas embouteillage au Parlement. Nous avons tout le temps voulu pour étudier ces questions, mais le ministre a trouvé qu'elles étaient gênantes.